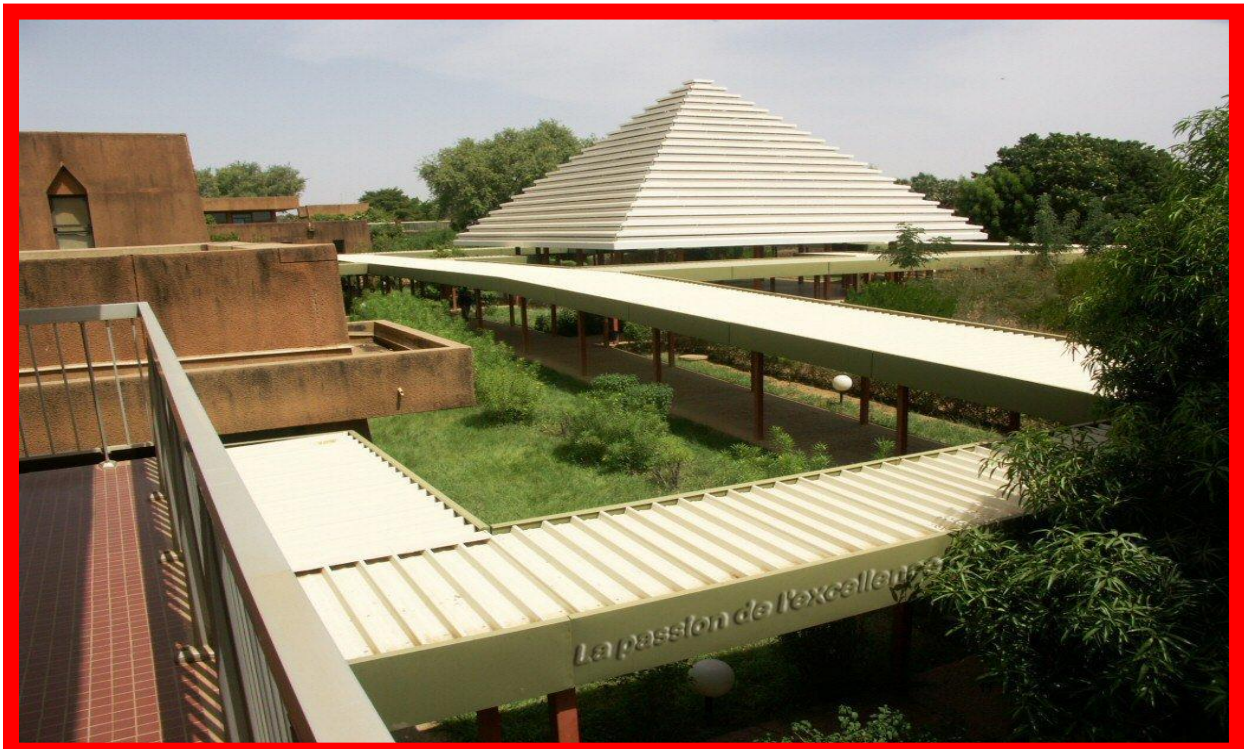




**ECOLE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DE LA GEOLOGIE (EMIG)**

**LIVRET DE L'ETUDIANT**



**CENTRE D'EXCELLENCE EN AFRIQUE « ENVIRONNEMENT MINIER »**

Adresse : EMIG BP 732 , Niamey Niger

Lien Site Web CEA\_EM : [www.cea-emig.ne](http://www.cea-emig.ne)

Lien Site Web EMIG : [www.emig-niger.org](http://www.emig-niger.org)

Courriel : [emig@intnet.ne](mailto:emig@intnet.ne)

Tél . : (227) 20 31 51 00 / 20 31 37 37 97 ; Fax (227) 20 31 57 97

**Juillet 2020**

## Sommaire

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL .....	3
PREAMBULE .....	5
I- PRESENTATION GENERALE DE L'EMIG .....	6
1-1- HISTORIQUE ET STATUT DE L'EMIG .....	6
1-2- FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DE L'EMIG .....	7
1-3- LES MISSIONS DE L'ECOLE .....	10
1-4- LA FORMATION INITIALE .....	11
1-5- LA FORMATION CONTINUE ET FORMATION DE COURTE DUREE .....	13
1-6- LA RECHERCHE .....	13
II- PRESENTATION DU CENTRE EMERGENT ENVIRONNEMENT (CEA_EM-EMIG).....	15
2-1 Contexte .....	15
2-2 Organisation générale du Centre Emergent de l'EMIG (CEA_EM-EMIG).....	16
2-3 Offres de formation.....	21
2-4- avantages offerts aux étudiants du centre.....	22
2-4-1 Accueil et hébergement des étudiants.....	22
2-4-2 Restauration.....	23
2-4-3 Transport .....	23
2-4-4 Association des étudiants de l'EMIG .....	23
2-4-5 Bibliothèque et Langue.....	23
2-5 Liste des personnes clés du centre .....	24
Annexe : Plan stratégique de l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG).....	27
1. Missions de l'EMIG .....	27
2. Vision de l'EMIG .....	30
2.1. La formation.....	30
2.2. La recherche.....	31
2.3. La gouvernance .....	31
Tableau synoptique du plan stratégique .....	34

## MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Chers étudiants du continent africain !

Chers partenaires !

Bienvenue à l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) !

Il n'est plus un secret pour personne, le nombre des multi nationales étrangères qui remuent nos sols et sous-sols pour l'exploration ou l'exploitation des ressources minérales diverses augmente d'année en année. Or, l'expérience a souvent démontré qu'après l'exploitation, les entreprises minières laissent derrière elles, un paysage dévasté, des sols et même des réseaux hydrographiques perturbés, un écosystème en ruine...

Des diagnostics récents ont en parallèle, mis à nu un manque criard des cadres compétents locaux pouvant prendre en charge les questions de fermeture et de réhabilitation des sites miniers aussi bien pour l'exploitation artisanale que pour les Exploitations Minières à Petite Echelle (EMAPE) ou même l'exploitation totalement mécanisée. C'est au cœur de tous ces paradigmes et au regard des enjeux et des impérieuses nécessités que l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) décide de ne peut rester en marge de cette triste réalité et de réagir.

Forte de son expérience en formation des techniciens et ingénieurs géologues et miniers depuis plus de trente ans, l'EMIG par ma voie, en collaboration avec des partenaires pédagogiques internationaux de renom et des partenaires sectoriels motivés, s'engage résolument à relever ce défi de taille.

Avec le projet CEA impact financé par la Banque Mondiale, l'EMIG tout en s'appuyant sur son vaste réseau de partenaires multiformes, ambitionne de former des cadres compétents de niveau licence et master en environnement minier. Les curricula conformes aux standards LMD ont été élaborés en parfaite adéquation « formation - emploi » en collaboration avec les entreprises

industrielles du secteur et les instituts et universités de formation de renom, régionaux et internationaux.

De même, la mise en œuvre des formations se fera de concert avec l'ensemble des acteurs du domaine. C'est pourquoi, le Directeur Général exhorte l'implication effective de l'ensemble des partenaires sectoriels.

A l'endroit du personnel interne, la Direction Générale engage résolument l'école dans un processus d'amélioration continue sous-tendue par un pilotage optimal d'une Stratégie et d'un Système de Management de la Qualité en cohérence avec le plan stratégique de l'EMIG (voir annexe).

Le projet CEA Impact Environnement Minier de l'EMIG se propose d'instituer et d'appliquer l'Assurance Qualité pour une reconnaissance des diplômés à travers les accréditations des programmes et l'habilitation institutionnelle.

L'EMIG a de grandes ambitions pour vous fournir année après année, une formation plus pertinente et en amélioration, ainsi que des perspectives professionnelles toujours plus prestigieuses. Cela a aussi des conséquences et l'école exigera de votre part : un travail soutenu, une présence sans faille aux différentes activités, un savoir être et un savoir vivre constants dans ses locaux. Vous trouverez dans ce livret les principaux renseignements relatifs à la scolarité et à la vie étudiante au sein de l'EMIG et sur nos sites Web ([WWW.emig-niger.org](http://WWW.emig-niger.org) et [WWW.cea-emig.ne](http://WWW.cea-emig.ne)) des informations utiles vous permettant de prendre part pleinement à la vie scolaire.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un parcours plein de réussite.

**Le Directeur Général**

**Dr-Ing OUSMAN AHAMADOU**

## PREAMBULE

La vie en communauté exige des droits et des devoirs à chacun de ses acteurs. Elle est régie par la Constitution de la République et les lois et règlements qui en découlent ainsi que par les conventions internationales reconnues et ratifiées par le Niger.

« Nul n'est au-dessus de la loi et nul n'est censé ignorer la loi », tel est le contrat liant le citoyen à sa société.

Les principes cardinaux de la vie communautaire sont : la solidarité, l'indépendance et la liberté dans le respect strict des règles établies, dans la tolérance, le respect d'autrui et de la hiérarchie.

Le service public de l'enseignement supérieur est laïc et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir. Il a le souci du respect de la diversité des opinions, le devoir de tolérance et du respect d'autrui dans sa personne et ses convictions, l'exigence de l'égalité des chances et de traitement.

Il a le devoir de garantir la protection contre toute forme de **violence psychologique, physique** ou **morale** et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'**aucune violence**.

Le présent livret régit la vie de l'étudiant à l'EMIG et a pour objectifs principaux de fixer les modalités de :

- l'admission à l'EMIG et au Centre CEA-EM ;
- l'organisation et la sanction des études ;
- la discipline ;
- la vie associative à l'école.

## **I- PRESENTATION GENERALE DE L'EMIG**

### **1-1- HISTORIQUE ET STATUT DE L'EMIG**

L'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG), fut initialement créée le 19 décembre 1982 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), suite à la Résolution n°22/78/CE du 27 octobre 1978 de la 4<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) tenue à Bamako. Etablissement sous régional spécialisé, doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et administrative, l'EMIG a ouvert ses portes en janvier 1990.

Après la dissolution de la CEAO le 15 mars 1994, l'EMIG fut rétrocédée à l'Etat siège, c'est-à-dire le Niger, le 15 janvier 1990.

Depuis le 04 février 1997, date de sa réouverture, l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie est un Etablissement Public d'Enseignement Supérieur et Technologique placé sous la tutelle Technique du Ministère des Mines, avant d'être au Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

L'Assemblée Nationale a adopté par loi n°2004-19 du 16 mai 2004 portant création de l'EMIG comme un Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT) doté de la personnalité morale, de l'autonomie académique, scientifique, administrative et financière.

## **1-2- FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DE L'EMIG**

L'EMIG est sous la tutelle du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.

L'organisation de l'EMIG s'articule autour de la Direction Générale à laquelle sont rattachés la Direction des Etudes, la Direction des Moyens Généraux et de la Cité, appuyée par les différents services : le service du personnel, de la scolarité, de documentation et de la reprographie, le service administratif et comptable, le service des stages, le service de gestion des ressources informatiques, le service Coopération et Développement, le service intérieur de la cité et de la maintenance ainsi que le service restaurant.

### **A- La Direction des Etudes**

Le Directeur des Etudes est responsable de l'organisation et du contrôle des activités pédagogiques et de recherche, à ce titre, il collabore avec les chefs des départements d'enseignement et de recherche au nombre de six (6) : Génie Mécanique, Géosciences, Génie Minier & Environnement, Génie Electrique, Génie Informatique, Enseignements Généraux, et les services d'appui : Documentation, Scolarité, Reprographie, Audiovisuel.

Les chefs de département ont pour mission :

- en tronc commun, de coordonner et d'animer toutes les activités liées à l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines connexes.
- dans la ou les options qui leur sont attachées, d'organiser la formation correspondante.

Ils participent au programme pédagogique de l'Ecole, assurent les liaisons avec les autres départements et les centres spécialisés. Ils sont dotés d'un conseil de département, qui assure le contrôle et l'évaluation de la formation initiale, de la formation continue, des activités de recherche et de prestations.

### **B- La Direction des Moyens Généraux et de la Cité**

Le Directeur des Moyens Généraux et de la Cité (DMGC) est chargé de concevoir, d'élaborer et de superviser les stratégies et programmes de mise à disposition des

moyens et services nécessaires au fonctionnement de l'Ecole ; de coordonner les activités de gestion de la cité et du restaurant.

### **C- Les différents services**

Le services scolarité, le service personnel, le service financier et comptable, le service restaurant, le service de stage, le service développement et coopération, le service gestion des ressources informatiques, le service maintenance, le service intérieur et de la cité.

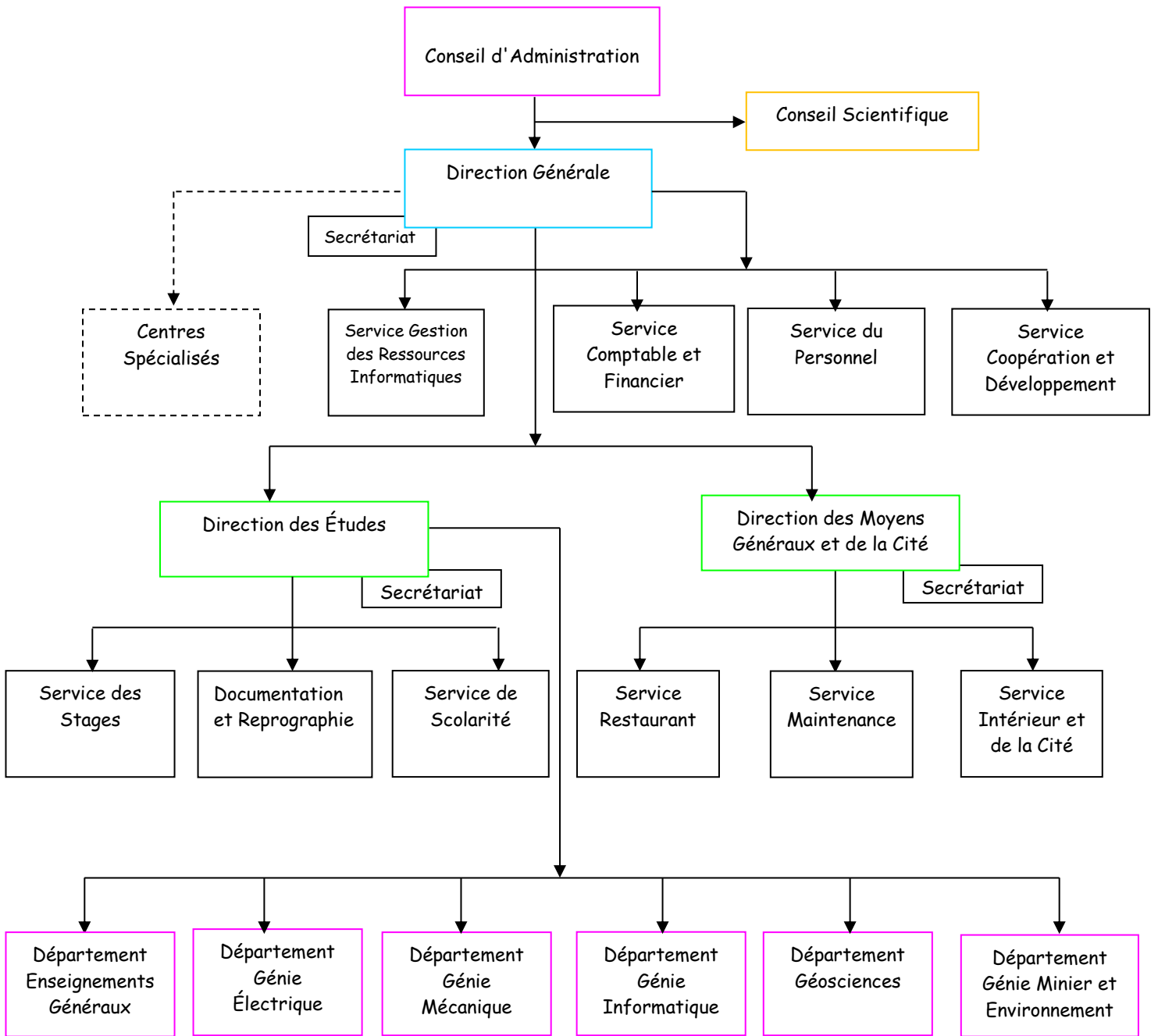
Elle dispose d'un Conseil d'Administration et de divers conseils consultatifs (Conseil Scientifique, Conseil Pédagogique, Conseil de Département). La politique de l'Ecole est conduite par le Directeur Général qui est le garant de la mise en œuvre des activités administratives et académiques de l'école. Il assure la gouvernance conformément à l'orientation de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur. Il s'appuie sur la Direction des Etudes pour l'aspect académique et sur la Direction des Moyens Généraux et de la Cité pour l'organisation de la vie en cité.

La gouvernance de l'EMIG est assurée par les organes suivants :

- ✓ Un organe délibérant : • le Conseil d'Administration ;
- ✓ Un organe consultatif : • le Conseil Scientifique.
- ✓ Des organes exécutifs : • le Président du Conseil d'Administratif ;  
• le Directeur Général.



# Organigramme fonctionnel de l'EMIG



### **1-3- LES MISSIONS DE L'ECOLE**

Les missions de l'EMIG sont :

- d'assurer la formation initiale d'ingénieurs (Masters) et de techniciens supérieurs (Licence) ;
- d'assurer la formation continue et le perfectionnement des cadres en activité
- de développer la recherche appliquée, de réaliser des prestations et des consultations.

Sa vocation est la recherche de l'excellence à travers la formation de cadres compétents ayant le sens de l'honneur, du devoir, de la discipline et de la créativité.

L'EMIG assure des consultations, conseils et expertises dans les secteurs des Sciences de la Terre et de l'Industrie.

L'EMIG organise également des formations spécialisées en partenariat avec différents instituts Européens et Africains.

La qualité de la formation d'ingénieurs (Masters) et de techniciens (Licences) dispensée à l'EMIG est la garantie d'une qualification unanimement reconnue et appréciée depuis de nombreuses années par les employeurs. Cette formation s'appuie sur :

- Une grande richesse des programmes et l'acquisition de véritables méthodes de travail ;
- Un solide encadrement pédagogique assuré par des équipes de valeur appuyées par la participation active de spécialistes et de professionnels issus du monde industriel, des universités et de l'Administration.

L'EMIG dispose :

- De laboratoires d'enseignement et de recherche dotés d'équipements scientifiques ;
- D'un centre de documentation.

Les enseignements sont complétés par plusieurs stages pratiques, visites industrielles et projets industriels.

Les cycles sont clôturés par des mémoires de fin d'études bénéficiant du co-encadrement des spécialistes et professionnels issus du monde industriel, des universités et de l'Administration.

#### **1-4- LA FORMATION INITIALE**

L'EMIG est un centre régional ouvert aux autres pays qui forme des Ingénieurs (Masters) et des techniciens supérieurs (Licences) capables de concevoir et d'initier des projets industriels afin de s'impliquer concrètement dans la transformation de leur environnement, en vue d'assurer sa marche vers le progrès à l'aide de solutions nouvelles et qui s'adaptent mieux aux conditions locales. La formation associe étroitement théorie et pratique, tout en s'appuyant sur des bases scientifiques solides.

L'École assure la formation initiale dans les domaines conduisant aux :

- ✓ **Diplômes d'ingénieurs (Masters)** des Mines, de l'Industrie et de la Géologie en : Electromécanique, Génie Électrique, Génie Civil, Mines - Environnement, Mines - Géologie, Sciences de l'informatique.
- ✓ **Diplômes des Techniciens Supérieurs (Licences)** des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (**DTS**) en : Automatismes Industriels, Génie Civil, Géologie Appliquée, Informatique Industrielle, Maintenance Industrielle, Maintenance Engins, Eau-Environnement, Minéralurgie-Environnement, Energies Renouvelables.
- ✓ **Brevets nationaux de Techniciens Supérieurs (BTS)** en Energies Renouvelables Photovoltaïques, Maintenance Industrielle, Conception des Produits Industriels, Logistique, Electrotechnique et Génie Civil (bâtiments). Les deux dernières options sont déjà opérationnelles.

L'EMIG peut au besoin, ouvrir des cycles spécialisés assurant la formation de cadres de production dans ses domaines de compétence.

Les formations à l'EMIG concernent l'ensemble des domaines des sciences et technologies de l'industrie et des sciences de la terre.

• **Les sciences et technologies de l'industrie** regroupent les filières :

- Génie Electrique ;
- Génie Mécanique ;
- Génie Informatique.

➤ La filière Génie Electrique comprend les options : Electrotechnique ; Automatique et Informatique Industrielle ; Energies Renouvelables ; Electronique et Systèmes Embarqués.

➤ La filière Génie Mécanique comprend les options : Electromécanique ; Mécanique Engins TP ; Construction Métallique.

➤ La filière Génie Informatique comprend les options : Génie Logiciel ; Sécurité et Qualité des Réseaux ; Informatique de Gestion ; Réseaux et Télécommunication.

• **Les sciences de la terre** regroupent les filières :

- Génie Civil ;
- Géologie ;
- Génie Minier et Environnement ;
- Science de l'Eau.

➤ La filière Génie Civil comprend les options : Bâtiment ; Voies et Ouvrages d'Art ; Ouvrages Hydrauliques.

➤ La filière Géologie comprend les options : Prospection ; Géotechnique.

➤ La filière Génie Minier et Environnement comprend les options : Minéralurgie Environnement ; Mine Environnement.

➤ La filière Science de l'Eau comprend les options : Eau Environnement ; Eau et Assainissement.

## **1-5- LA FORMATION CONTINUE ET FORMATION DE COURTE DUREE**

La formation continue, de courte durée et le perfectionnement des cadres industriels et administratifs, est l'une des principales missions de l'Ecole.

Cette activité est menée au sein des départements techniques et en collaboration avec des spécialistes nationaux et étrangers.

### **a- Modules de formation opérationnels**

L'Ecole encadre une large fourchette de module de perfectionnement et de mise à niveau dont les détails sont fichés dans un répertoire ad'hoc disponible au Service Formation Continue.

### **b- Modules spécifiques**

En outre, une formation à la carte est possible en fonction des besoins de l'Entreprise ou de l'Administration demandeuse :

- Modules spécifiques avec proposition de contenu de 1 à 12 semaines
- Formation de cadres diplômés spécifiques à l'entreprise de 9 à 18 mois.

## **1-6- LA RECHERCHE**

La troisième mission de l'EMIG est de faire la recherche appliquée en liaison étroite avec les industries et les administrations. C'est à ce titre qu'elle collabore activement avec les institutions nationales, régionales et internationales.

Cette recherche est assurée par les laboratoires logés dans les six départements :

- **Département Génie Mécanique** : laboratoires de métrologie, d'essais hydraulique, de micrographie, halle de mécanique et machines-outils ;
- **Département Génie Electrique** : laboratoires de mesures, d'électronique, de machines électriques, d'automatisme et régulation ;
- **Département Mines Environnement** : laboratoires de chimie, de physique, de flottation, halle de traitement physique des minerais ;
- **Département Géosciences** : laboratoire de confection de lames minces et sections polies, de métallographie, microscopie, de géotechnique et de photographie ;

- **Département d'Informatique** : centre de calcul, salle de recherche et cours spécialisés, laboratoire d'informatique industrielle ;
- Département Enseignements Généraux : Sciences Exactes, Sciences humaines et économiques, laboratoire de langues.

## **II- PRESENTATION DU CENTRE EMERGENT ENVIRONNEMENT (CEA\_EM-EMIG)**

### **2-1 Contexte**

Depuis plus de vingt ans, l'EMIG, forme des techniciens supérieurs et des ingénieurs dans les domaines des mines, de l'industrie et de la géologie. Afin de tenir compte des besoins de formation exprimés par les entreprises, elle a progressivement réaménagé les programmes mis en place depuis son ouverture en 1990 en créant de nouvelles filières de formation.

Parallèlement à cette expérience en matière d'enseignement supérieur technologique, l'EMIG a su créer et développer des liens avec le monde professionnel, notamment à travers la réalisation de modules de formation continue ou de prestations diverses (études, expertises, etc.).

En plus, l'EMIG mène des activités de recherche – actions dans tous les domaines des mines, de l'industrie et de la géologie.

Avec la récession économique des années 90, les pays de l'espace UEMOA ont entrepris des programmes tous azimuts de renforcement et de diversification de leurs potentiels miniers.

Les résultats obtenus avec le 8<sup>ème</sup> FED ont permis de mettre en évidence de nombreux indices et gîtes minéraux, ce qui a favorisé l'émergence des sociétés multinationales dans la recherche et l'exploitation à travers l'ensemble du craton ouest africain.

A titre d'exemple, le Niger dispose de 7 permis d'exploitation minière (dont 5 pour l'uranium, 1 pour le charbon et 1 pour l'or), 72 conventions minières en vigueur (dont 10 pour le charbon, 1 pour le cuivre, 4 pour le lithium, 38 pour l'or et 9 pour l'uranium), 132 autorisations d'exploitation semi-mécanisés, 16 autorisations d'exploitation et 18 autorisations de traitement des haldes.

Actuellement plus d'une quarantaine d'entreprises exercent des activités d'extraction des substances minérales (or, charbon, uranium, etc.) dans la région ouest africaine.

Or, l'expérience montre que l'extraction et le traitement insuffisamment contrôlés des ressources minérales génèrent des externalités environnementales (destruction des couverts forestiers, pollution des eaux, etc.) et sociales (conditions de travail sur les sites d'exploitation informelle ou industrielle, impact sur les communautés locales, etc.).

Des diagnostics récents ont montré un manque de personnel qualifié capable de prendre en charge les questions de réhabilitation et de restauration des sites miniers (exploitations artisanales, semi-mécanisées et industrielles) dans l'ensemble de l'espace UEMOA.

C'est pour prendre en compte ces défis, que l'EMIG a proposé dans le cadre du projet CEA Impact la thématique axée sur l'environnement minier (fermeture, réhabilitation des sites miniers, etc.) et la sécurité.

Le Centre prévoit la formation de niveau licence et master sur cette thématique et des travaux de recherche appliquée.

Ces actions s'alignent avec les orientations des politiques nationales et régionales qui prévoient dans le cadre de la Vision Minière Africaine (VMA) le renforcement des capacités des acteurs du domaine.

Les partenaires pédagogiques ciblés dans le projet, les entreprises minières de l'espace et les ministères clés auront un rôle déterminant pour l'atteinte des objectifs fixés par le projet.

Les partenaires industriels et institutionnels accompagneront l'EMIG dans l'accueil, l'hébergement, l'encadrement et la prise en charge des stagiaires. Aussi, ils joueront un rôle déterminant dans la révision des curricula, les activités de recherche appliquée et dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

## **2-2 Organisation générale du Centre Emergent de l'EMIG (CEA EM-EMIG)**

Le Centre Emergent Environnement Minier (CEA\_EM-EMIG) est ancré à l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) à Niamey (NIGER). Le Centre assure des formations de niveau Licences, Masters et Doctorats dans les domaines des



sciences de la terre et assure également la formation continue et le perfectionnement des cadres en activité.

Les organes du centre CEA\_EM sont : le Comité National de Pilotage, le Comité Consultatif Sectoriel, le Comité Consultatif Scientifique International.

- Le Comité National de Pilotage (**COFIL**) créé auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, composé des partenaires institutionnels et académiques est présidé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur. Il approuve les activités et les budgets des centres, les soutient dans la mise en œuvre du projet.

- Le Comité Consultatif Sectoriel (**CCS**) est composé des responsables sectoriels et industriels. En collaboration avec le Comité Consultatif Scientifique International (**CCSI**), le **CCS** fournit des conseils sur les programmes d'étude et les futures orientations de recherche et des suggestions sur les activités d'étude et de recherche au centre.

- Le Comité Consultatif Scientifique International, (**CCSI**) composé d'académiciens de renommée internationale fournit des conseils sur les activités académiques et de recherche du Centre.

Le projet a pour objet d'améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement universitaire à travers une spécialisation et une collaboration régionale.

Le Comité de Pilotage a pour attributions de :

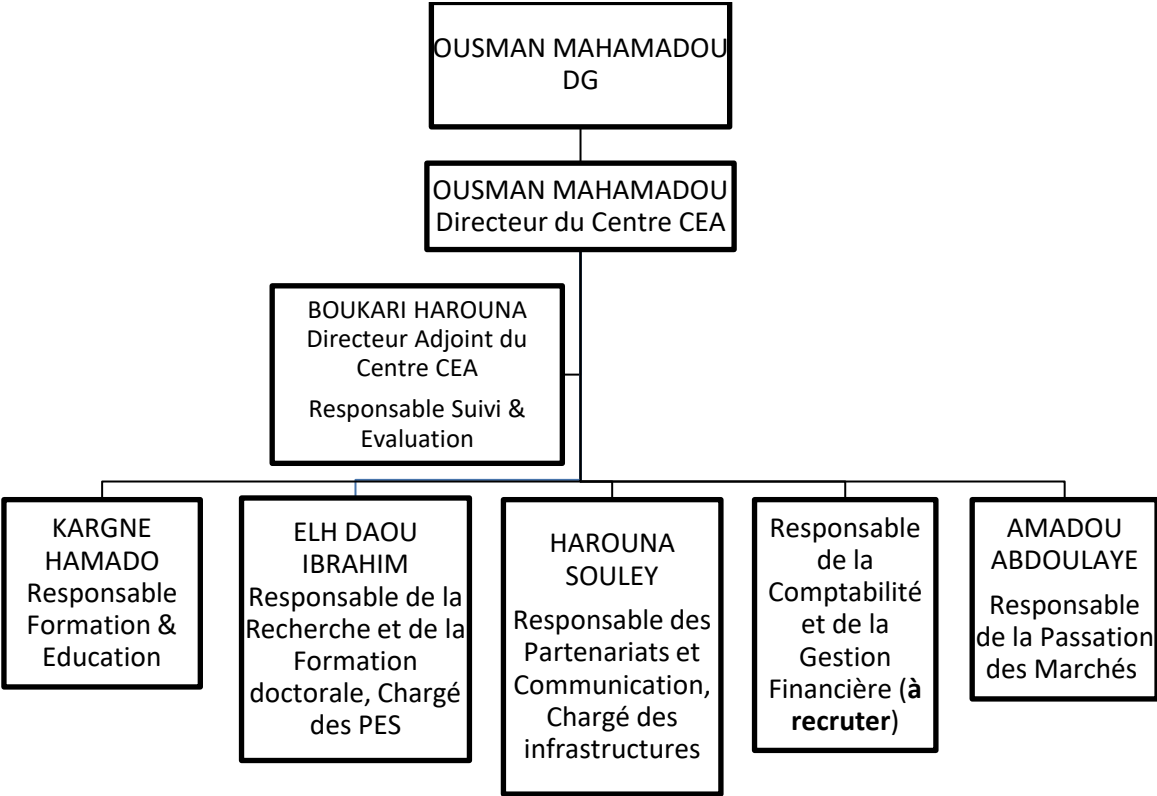
- Approuver les rapports d'activités élaborés par le Centre Emergent CEA\_EM-EMIG de l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) et superviser leur mise en œuvre ;
- Approuver les budgets du centre ;
- Approuver les rapports d'activités et financiers du Centre ;
- Fournir les soutiens nécessaires au Centre et ses institutions partenaires dans la mise en œuvre des activités définies dans le plan d'action, en établissant des moyens de communication entre les autres parties prenantes du Centre ;
- Sélectionner et approuver les nouveaux projets élaborés par le Centre ;

- Faire recours à l'expertise locale pour assister le centre dans l'analyse des propositions de recherche ;
- Établir une relation étroite avec les autorités gouvernementales concernées, les représentants de la société civile et toutes les institutions poursuivant des objectifs similaires ou complémentaires.

Pour le fonctionnement du Comité National de Pilotage, les modalités d'exécutions sont les suivantes :

- Les réunions seront présidées par le Président du Comité National de Pilotage ;
- La prise des décisions se fera sur une base consensuelle ;
- Le Comité National de Pilotage se rencontre deux fois par an ou en fonction des besoins, mais des sessions extraordinaires peuvent être convoquées à la demande du Directeur du centre ou des 2/3 de ses membres ;
- Les réunions ordinaires du Comité National de Pilotage feront l'objet d'une annonce par son Président au moins deux semaines à l'avance ; toute la documentation relative aux réunions (plan / budgets, rapports, propositions de réajustement, etc.) sera remise aux membres au moins une semaine à l'avance, en même temps que le projet agenda ;
- Le Centre remet ses rapports de performance avec les Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD), le rapport d'exécution et le plan annuel de travail proposé ;
- Le facilitateur régional des CEA soumet les données de vérification de l'ILD.

La gouvernance du Centre est assurée selon l'organigramme ci-après.



Le tableau ci-dessous résume les fonctions des responsables figurant sur l'organigramme de la page précédente.

<b>Postes</b>	<b>Responsabilités</b>
Directeur du Centre : <b>OUSMAN MAHAMADOU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Directeur a pour mission de coordonner toutes les activités du CEA_EM en relation avec les partenaires. En particulier, Il assure :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en situation de fonctionnement opérationnel du Centre ;</li> <li>- Une gouvernance et un fonctionnement de qualité du Centre. L'amélioration des infrastructures et des équipements.</li> </ul> </li> </ul>
Directeur adjoint du Centre, Chargé de Suivi & Evaluation : <b>BOUKARI HAROUNA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il assiste le Directeur dans ses fonctions et dans la collecte des données liées aux indicateurs et assure le suivi-évaluation du CEA_EM</li> <li>• Il appuie le Directeur du Centre au niveau des activités.</li> <li>• Spécifiquement : il assure le suivi-évaluation, la mise en œuvre des activités.</li> <li>• Il assure l'audit de la gestion financière.</li> <li>• Il assure son intérim en cas d'absence ou d'empêchement.</li> </ul>
Responsable de la formation et de l'éducation : <b>KARGNE HAMADO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est chargé de la mise en œuvre des activités de la formation et de l'éducation du CEA_EM.</li> <li>• Il développe et assure la mise en œuvre de l'activité.</li> </ul>
Responsable de la recherche et de la formation doctorale, Chargé des Protections Environnementales et Sociales : <b>ELH DAOU IBRAHIM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est chargé de la mise en œuvre des activités de recherche et de la formation doctorale du Centre.</li> <li>• Il assure la mise en œuvre des activités.</li> <li>• Il est responsable du suivi et de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de toutes les activités du projet.</li> </ul>
Responsable des partenariats et communication, chargé des infrastructures : <b>SOULEY HAROUNA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est chargé de la coordination et de l'animation des liaisons du Centre CEA_EM avec les partenaires académiques et sectoriels.</li> <li>• Il est chargé des infrastructures et de la communication</li> <li>• Il pilote et s'assure de la mise en œuvre des actions.</li> <li>• Il est responsable de la tenue et de l'organisation des réunions du CCS et en assure le secrétariat</li> </ul>
Responsable de la comptabilité et de la gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est le responsable de la gestion financière du CEA_EM. Il veille à la régularité des dépenses en s'appuyant sur le manuel de gestion du projet et rédige les rapports financiers</li> </ul>
Responsable de la passation des marchés : <b>AMADOU ABDOULAYE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est le responsable de la passation des marchés.</li> <li>• Il veille à la régularité des procédures en s'appuyant sur le code des marchés publics.</li> </ul>
Chauffeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il aura comme activité principale la conduite des véhicules en ville et en mission.</li> </ul>

### **2-3 Offres de formation**

Le CEA\_EM-EMIG propose des cycles de formation initiale (Masters, Licences), formation doctorale et des formations de courte durée en présentiel.

- Licences en environnement minier ;
- Masters en environnement minier ;
- Formation doctorale conformément aux standards LMD dans les thématiques en environnement minier.
- Formations de courte durée en collaboration avec les partenaires sectoriels.

Le projet est spécifiquement logé au sein des départements Génie Minier & Environnement et Géosciences de l'EMIG.

#### **Formation par la recherche :**

L'EMIG pratiquent dans le cadre des prestations de laboratoires plusieurs activités de recherche appliquées la plupart de temps à la demande des sociétés minières.

Aussi au niveau du centre CEA\_EM-EMIG, les travaux de recherche s'organiseront comme une poursuite des activités de recherche appliquées sur des thématiques du domaine minier environnemental. Celles-ci seront dans un premier temps identifiées en concertation avec les partenaires sectoriels et les partenaires scientifiques du centre.

Un cursus doctoral sera mis en place autour d'un ensemble des travaux de recherche scientifique afin de permettre aux doctorants d'acquérir des connaissances leur permettant de mener à terme des recherches scientifiques dans le contexte du LMD.

Les étudiants doivent avoir un niveau master ou ingénieur (bac + 5) dans le domaine minier et du développement durable qui est le profil pilote dans le cadre du CEA Impact.

L'EMIG aidera les postulants à avoir l'aval d'un Directeur de thèse ; la sélection des candidats se fait par l'examen des dossiers par la commission recherche qui sera mise en place à cet effet. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien scientifique, visant la défense de leurs projets de thèse. La commission de la recherche sera étendue à des membres appartenant au réseau partenaires

## **Organisation de la pédagogie**

Calendrier académique

L'année académique s'étend généralement de septembre à juin et est subdivisée en deux (2) semestres.

Le déroulement de l'année académique, y compris les vacances scolaires et jours fériés, est publié en début d'année.

Le calendrier directeur peut être modifié en fonction des contraintes pédagogiques.

Les évaluations seront faites selon les standards du LMD.

## **Inscription**

La date limite de dépôt de candidatures est fixé au 31 août de chaque année.

Un service d'orientation accueille et guide les étudiants dans les différentes formalités administratives et académiques.

Il assure le processus d'orientation des étudiants en application des textes en vigueur sur chaque formation.

Les représentants des étudiants siègent au conseil de discipline, pédagogique.

### **2-4- avantages offerts aux étudiants du centre**

#### **2-4-1 Accueil et hébergement des étudiants**

Le régime de l'Ecole étant l'internat, les étudiants nationaux et non nationaux admis régulièrement inscrits sont accueillis et hébergés dans la cité.

La cité de l'EMIG est un cadre agréable de vie, doté d'infrastructures de loisirs et de sports adaptées.

Les nombreuses activités proposées par l'association du Bureau des étudiants facilitent l'intégration des nouveaux arrivants.

Les étudiants bénéficient des premiers soins dans une infirmerie interne.

### **2-4-2 Restauration**

Un restaurant de 500 couverts interne permet aux étudiants qui le souhaitent de se restaurer sur place.

L'EMIG dispose également d'une cafétéria accessible aux étudiants.

### **2-4-3 Transport**

Des minibus et des bus de l'EMIG assurent les déplacements des étudiants dans le cadre des activités académiques et récréatives.

### **2-4-4 Association des étudiants de l'EMIG**

Tous les étudiants qui le souhaitent sont membres de l'Association des étudiants de l'EMIG.

Le rôle de l'Association est d'assurer un dialogue constructif entre les étudiants, les départements, les directions et le Personnel Administratif et Technique, dans le but de résoudre les d'éventuelles difficultés pouvant survenir.

Le bureau des étudiants participe à la mobilisation des étudiants dans l'organisation des évènements scientifiques, techniques, culturels et sportifs.

En plus de l'Association générale, les étudiants sont réunis en clubs thématiques, ce qui améliore la vie associative et favorise l'apprentissage et le développement des projets.

Par ailleurs, indépendamment de leur appartenance à l'Association générale, les étudiants non nationaux sont organisés en communauté et

### **2-4-5 Bibliothèque et Langue**

Les étudiants du CEA-EM accèdent gratuitement à la bibliothèque de l'EMIG. Ceux de provenance des pays anglophones bénéficieront des cours en Français et réciproquement ceux des pays francophones bénéficieront des cours en anglais.

## 2-5 Liste des personnes clés du centre

Position Fonction	ACE (Acronym) CEA (Acronym)	Country Pays	Officer's Name Nom de l'agent	Title (Prof., Dr., Mr., Mrs., etc.) Titre (Pr, Dr, M., Mme, Mlle, etc.)	Email Address Adresse email	Telephone Number Numéro de téléphone	Whatsapp Number Numéro whatsapp
Centre Leader Coordonnateur	CEA_EM- EMIG	NIGER	OUSMAN MAHAMADOU	Dr-Ing	<a href="mailto:nabourkou@yahoo.fr">nabourkou@yahoo.fr</a>	(00227) 96 97 40 96	(00227) 96 97 40 96 / (00227) 94 91 18 03
Deputy Centre Leader Coordonnateur Adjoint	CEA_EM- EMIG	NIGER	BOUKARI HAROUA	M.	<a href="mailto:boukariharouna@yahoo.fr">boukariharouna@yahoo.fr</a>	(00227) 91 12 13 51	(00227) 98 12 42 32
Project Manager Gestionnaire de projet							
M&E Officer Chargé de Suivi- Evaluation	CEA_EM- EMIG	NIGER	BOUKARI HAROUA	M.	<a href="mailto:boukariharouna@yahoo.fr">boukariharouna@yahoo.fr</a>	(00227) 91 12 13 51	(00227) 98 12 42 32
Finance Officer Responsable financier	CEA_EM- EMIG	NIGER	En processus de recruter				
Internal Auditor Auditeur interne							
Procurement Officer Responsable des achats	CEA_EM- EMIG	NIGER	AMADOU ABDOULAYE	M.	<a href="mailto:amadouabdoulaye66@yahoo.fr">amadouabdoulaye66@yahoo.fr</a>	(00227) 96 99 30 87	(00227) 96 99 30 87



Safeguards Officer Responsable de la sécurité	CEA_EM-EMIG	NIGER	ELHADJI DAOU IBRAHIM	Dr	<a href="mailto:updaou@yahoo.fr">updaou@yahoo.fr</a>	(00227) 96 88 21 61	(00227) 96 88 21 61
Communications Officer Responsable de communications	CEA_EM-EMIG	NIGER	ALHADER ADAMOU	M.	<a href="mailto:hader168@yahoo.fr">hader168@yahoo.fr</a>	(00227) 97 34 34 38	(00227) 90 36 55 88
Industrial Liaison Officer Agent de liaison industriel	CEA_EM-EMIG	NIGER	HAROUNA SOULEY	Dr	<a href="mailto:sh_sultanother@yahoo.fr">sh_sultanother@yahoo.fr</a>	(00227) 96 59 97 49	(00227) 96 59 97 49
Responsable Administratif	CEA_EM-EMIG	NIGER	BOUBACAR HAMIDOU	M.	<a href="mailto:foncemig@yahoo.fr">foncemig@yahoo.fr</a>	(00227) 96 99 29 75	(00227) 96 99 29 75
Responsable Vie Etudiante	CEA_EM-EMIG	NIGER	DJIBO BASSIRA BACHAR	M.	<a href="mailto:badjobachir@gmail.com">badjobachir@gmail.com</a>	(00227) 96 28 61 16	(00227) 95 23 25 90
Responsable stage	CEA_EM-EMIG	NIGER	SOULEY IBRAHIM	M.	<a href="mailto:Souleyibrahim2006@yahoo.fr">Souleyibrahim2006@yahoo.fr</a>	(00227) 96 99 29 78	(00227) 96 99 29 78
Respons. Suivi et Animat. site web CEA_EM-EMIG	CEA_EM-EMIG	NIGER	MOUSSA MIDOU	M.	<a href="mailto:midou_moussa@yahoo.fr">midou_moussa@yahoo.fr</a>	(00227) 96 55 37 39	(00227) 96 55 37 39
Assistant Infrastructures & Equipements	CEA_EM-EMIG	NIGER	MAHAMADOU SALEY	M.	<a href="mailto:mahamadou_saley@yahoo.fr">mahamadou_saley@yahoo.fr</a>	(00227) 96 49 30 30	(00227) 96 49 30 30

Assistant Gestion Financières	CEA_EM- EMIG	NIGER	HASSANE YAHAYE	M.	<a href="mailto:hassandiarrayahaya@gmail.com">hassandiarrayahaya@gmail.com</a>	(00227) 96 50 61 73	(00227) 96 50 61 73
Respons. Format. Courtes durées et Assist. Recherch.	CEA_EM- EMIG	NIGER	ALKASSOUM NABIL	M.	<a href="mailto:alkassoum_nabil@yahoo.fr">alkassoum_nabil@yahoo.fr</a>	(00227) 96 96 02 73	(00227) 96 96 02 73
Assistant Vie Etudiante	CEA_EM- EMIG	NIGER	ISSOUFOU ABDOU MOUMOUNI	M.	<a href="mailto:issoufia2008@yahoo.fr">issoufia2008@yahoo.fr</a>	(00227) 96 99 29 72	(00227) 96 99 29 72
Student Representative <a href="#">Représentant des étudiants</a>	CEA_EM- EMIG	NIGER	JAHAROU HACHIMOU ABDOUL KARIM	M.	<a href="mailto:abdoukarimjaharou1@gmail.com">abdoukarimjaharou1@gmail.com</a>	(00227) 98 42 60 69 / (00227) 90 32 80 35	(00227) 98 42 60 69

## **Annexe : Plan stratégique de l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)**

### **1. Missions de l'EMIG**

L'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) fut un établissement spécialisé de l'ex-Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et administrative.

L'origine du projet EMIG remonte à la Résolution N° 22/78/CE, prise lors de la 4<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etats de la CEAO qui a eu lieu à Bamako le 27 octobre 1978, et en 1982, tenant compte des conditions de pertinence de site et de répartition géographique, Niamey a été choisi comme siège de cette Institution.

Après sa première rentrée académique en janvier 1990, l'EMIG s'est trouvée confrontée à des difficultés matérielles de fonctionnement dues à une grave crise de croissance de la CEAO ayant finalement abouti à la dissolution de cette institution régionale en mars 1994. L'EMIG est alors rétrocédée au Niger en juillet 1995.

Au bout de vingt-huit (28) ans, l'EMIG a atteint un peu plus de 100 % de sa capacité d'accueil : 370 sur 300 élèves prévus (toutes nationalités confondues) encadrés par trente-deux enseignants permanents et soixante-dix enseignants vacataires issus du monde industriel et de l'administration.

L'EMIG est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MES/R/I), après plusieurs années sous la tutelle du Ministère des Mines et de l'Energie (Loi n° 2008-35 du 10 juillet 2008). Elle a un statut d'Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT) (Loi n° 2004-19 du 16 mai 2004). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie académique, administrative et financière.

#### **Les missions de l'EMIG sont :**

- Former des ingénieurs capables de concevoir, de créer et de gérer des unités industrielles ;
- Former des techniciens supérieurs capables d'assurer l'exploitation et la maintenance d'unités industrielles ;

- Assurer le perfectionnement de professionnels en activités ;
- Assurer des prestations de service et des consultations ;
- Mettre en œuvre les activités de la recherche au service du développement

### **De la formation initiale :**

L'EMIG forme des ingénieurs et des techniciens supérieurs capables d'assumer les responsabilités à des postes de production, de maintenance et de recherche, d'être de solides experts techniques et de bons gestionnaires.

➤ Au niveau des techniciens supérieurs, l'accent est mis sur la formation pratique afin de faciliter l'insertion des diplômés dans la vie active. Les programmes veillent à avoir la meilleure adéquation avec le marché du travail.

Les élèves sont recrutés sur concours parmi les titulaires d'un baccalauréat scientifique ou technique, pour un cycle de trois (3) ans (décomposé en une année de tronc commun et deux années de spécialisation) conduisant à un Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) dans les options suivantes :

- ✓ Informatique Industrielle (OII) ;
- ✓ Génie Civil (OGC) ;
- ✓ Minéralurgie Environnement (OMV) ;
- ✓ Automatismes Industriels (OAI) ;
- ✓ Maintenance Industrielle (OMI) ;
- ✓ Maintenance des Engins TP (OME/TP) ;
- ✓ Géologie Appliquée (OGA) ;
- ✓ Energies Renouvelables (OER) ;
- ✓ Eau Environnement (OEE).

➤ Au niveau des ingénieurs de conception (Bac + 5 ans), l'EMIG forme des cadres capables de concevoir et d'initier des projets industriels, de s'impliquer concrètement dans la transformation de leur environnement. La formation associe

étroitement théorie et pratique, tout en s'appuyant sur des bases scientifiques solides.

Les élèves sont recrutés sur concours parmi les titulaires soit d'un DUES du premier cycle des universités, soit d'un DUT ou au vu du dossier pour les titulaires d'une licence ès sciences, ou d'un diplôme équivalent. Leur formation conduit au diplôme d'ingénieur de conception (Bac + 5 ans) dans les options suivantes :

- ✓ Electromécanique (OEM) ;
- ✓ Génie Electrique (OGE) ;
- ✓ Informatique Industrielle (OII) ;
- ✓ Mines – Environnement (OME) ;
- ✓ Mines – Géologie (OMG) ;
- ✓ Génie Civil (OGC).

Dans chacun des cycles : Ingénieur ou Technicien, la formation initiale dure **trois (3) ans**.

- Ouverture à la rentrée d'octobre 2019 de quatre (4) options BTS (Brevet de Technicien supérieur (niveau Bac) :
  - ✓ Maintenance Industrielle ;
  - ✓ Conception des Produits Industriels ;
  - ✓ Electromécanique ;
  - ✓ Génie Civil ;
  - ✓ Energies renouvelables.

### **De la formation continue :**

Dans le cadre de la formation continue, l'EMIG élabore annuellement un catalogue contenant plus d'une centaine de modules de formation dans les domaines des mines de la géologie et de l'industrie. Les personnes cibles sont généralement les ingénieurs, les agents de maîtrise, les ouvriers spécialisés issus des sociétés partenaires et des secteurs étatiques. Souvent, l'EMIG accueille des artisans et dans

un contexte de transfert de compétences il est poursuivi l'objectif de former les agents communautaires. La formation à la carte constitue une activité connexe au service formation continue. Toutes ces activités permettent à l'entreprise non seulement de fortifier son réseau des partenaires sectoriels mais aussi de générer des ressources.

### **De la recherche action :**

L'EMIG assure des prestations et des expertises aux partenaires sectoriels.

## **2. Vision de l'EMIG**

A l'horizon 2023, l'EMIG entend œuvrer inlassablement dans l'objectif de devenir une école moderne, performante au service du développement industriel et minier de la sous-région. L'EMIG ambitionne dans ses domaines de formation devenir un Centre d'Excellence International. Cette perspective se traduira par l'amélioration de la gouvernance, le développement de la recherche et le renforcement des méthodes d'apprentissage et des équipements pédagogiques.

### **2.1. La formation**

Pour atteindre le label « centre international d'excellence », l'EMIG envisage :

- Le passage au système LMD dès 2019 ;
- L'intégration au système management de la qualité (accréditation des laboratoires, qualité des services) ;
- La modernisation des systèmes d'enseignement en généralisant l'utilisation des tics dans les programmes de formation ;
- Le renforcement des capacités du personnel enseignant et du personnel administratif et technique ;
- La diversification des partenariats en prenant en compte l'internationalisation ;
- Le recrutement du personnel ;
- La modernisation des équipements des laboratoires ;
- La mise en place d'une bibliothèque numérique.

- La mise en place d'un programme de formation des formateurs en pédagogie numérique par le Centre Didactique de Pédagogie Universitaire (CDPU) ;
- L'accompagnement de l'équipe pédagogique par le CDPU (services, méthodologies et outils contextualités) dans le cadre du passage au LMD.

Pour pérenniser les actions de formation, l'EMIG envisage l'ouverture des nouvelles filières en adéquation avec les nouveaux besoins ; ce qui suppose une implication des partenaires sectoriels dans la conception, la validation des curricula et la valorisation des résultats de recherche-action.

## **2.2. La recherche**

Pour mener des recherches de qualité, il faut disposer des ressources humaines qualifiées. La stratégie de l'EMIG repose d'abord sur la formation des enseignants. A cet effet outre les formations aux nouveaux concepts et méthodologies de recherche, il sera renforcé les capacités des enseignants dans leurs secteurs spécifiques d'activités.

Des actions de recherche seront entreprises à l'endroit des partenaires industriels pour prendre en charge leurs préoccupations habituelles.

L'EMIG envisage courant 2019, la formalisation des équipes de recherche.

## **2.3. La gouvernance**

La gouvernance de l'EMIG est assurée par les organes suivants :

- ✓ Un organe délibérant : - le Conseil d'Administration.
- ✓ Un organe consultatif : - le Conseil Scientifique.
- ✓ Des organes exécutifs : - le Président du Conseil d'Administratif ;  
- le Directeur Général.

L'organisation de l'EMIG s'articule autour de la Direction Générale à laquelle sont rattachés la Direction des Etudes, la Direction des Moyens Généraux et de la Cité, le Service Comptable et Financier, le Service Formation Continue, le Service Stages, le Service Coopération et Développement, le Service de Gestion des Ressources Informatiques et le Service restaurant.

### **La Direction des Etudes**

Le Directeur des Etudes est responsable de l'organisation et du contrôle des activités pédagogiques et de recherche, à ce titre il collabore avec les chefs de département d'enseignement et de recherche au nombre de six (6) : Génie Mécanique, Géosciences, Génie Minier et Environnement, Génie Electrique, Enseignements Généraux, Génie Informatique et les services d'appui : documentation, Scolarité et Stages, Reprographie, Audiovisuel.

Une évaluation des programmes est réalisée à la fin de chaque année académique.

### **La Direction des Moyens Généraux et de la Cité**

Le Directeur des Moyens Généraux et de la Cité (DMGC) est chargé de concevoir, d'élaborer et de superviser les stratégies et programmes de mise à disposition des moyens et services nécessaires au fonctionnement de l'Ecole ; de coordonner les activités du restaurant, les activités de gestion de la cité et des magasins.

En termes de gouvernance, en vue de satisfaire les exigences internationales, l'EMIG envisage de :

- ✓ Réactualiser la politique qualité ;
- ✓ Renforcer la cellule qualité ;
- ✓ Réactualiser le manuel de procédures administratives et comptables ; le manuel de passation des marchés ;
- ✓ Renforcer le service de développement et de la coopération déjà existant à l'EMIG en vue d'élaborer un document de politique de développement des partenariats ;
- ✓ Formuler et mettre en œuvre une politique de partenariat stratégique ;



- ✓ Renforcer le service de documentation ;
- ✓ Former les acteurs aux outils de pilotage (tableau de bord, indicateurs...) ;
- ✓ Renforcer les capacités des agents chargés de l'exécution budgétaire et de la gestion financière et comptable aux outils de pilotage (tableau de bord, indicateurs, bilan, rapports financiers...) ;
- ✓ Renforcer les activités de communication à travers les foras, les manifestations scientifiques, la création des congrès et les journées portes ouvertes.

**Tableau synoptique du plan stratégique**

<b>Axe</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Sources de vérification</b>
<b>Formation</b>	La modernisation des systèmes d'enseignement (modernisation des équipements des laboratoires, TICs)	Les laboratoires sont équipés ; Les TICs sont largement utilisées.	Les équipements et les TICs sont installés et visibles dans les laboratoires ;	Equipements fonctionnels
	Le passage au système LMD	L'EMIG est passée au système LMD	Les Curricula sont élaborés.	Fiches programmes élaborées.
	Le renforcement des capacités du personnel enseignant et du personnel administratif et technique.	Les capacités du personnel enseignant et du personnel administratif et technique sont renforcées.	Attestions de bonne exécution.	Certificats.
	La mise en place d'une bibliothèque numérique.	La bibliothèque numérique est mise en place.	Les ressources disponibles en ligne.	Bibliothèque numérique

				fonctionnelle.
<b>Recherche</b>	Ressources humaines qualifiées	Les capacités de recherche sont renforcées ; Les capacités d'encadrements et de productions scientifiques sont renforcées ; Les projets de recherche sont mieux exécutés.	Certificats obtenus.  Rapports d'évaluation.  Nombre de projets soutenus.	Certificats obtenus.  Rapports d'évaluation.  Articles publiés.
	Constitution et animation d'une équipe de recherche	Résultats de la recherche obtenus.	Résultats validés.	Valorisation des résultats ; Articles publiés.
<b>Gouvernance</b>	Mise au standard international	L'EMIG passe au système LMD.	Curricula élaborés.  Certificats	Fiches programmes élaborées. Certificats.
	Politique qualité	Manuels édités ; Acteurs formés ; Essais accrédités.	Manuels élaborés ; Certificats obtenus.	Certificats ou attestations. Certificats Accréditation.
	Manuel de procédures	Manuel actualisé.	Manuel appliqué.	Manuel disponible.

	administratives et comptables			
	Politique de développement des partenariats	Partenariats renforcés.	Cadre formalisé.	Conventions signées.

